



Le pouvoir du savoir  
en oncologie

**Diagno** Cure

Rapport annuel 2011

## Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats financiers de DiagnoCure pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Au cours des douze derniers mois, la Société a consolidé sa base financière et a réduit ses besoins de liquidités de manière importante grâce à la vente de son laboratoire médical américain à Signal Genetics en juin dernier. Cette vente a permis à la Société de se concentrer sur ses compétences fondamentales, soit la recherche et le développement (« R-D »), tout en fournissant les fonds nécessaires à la poursuite de certains programmes de R-D dans le diagnostic du cancer. En parallèle, le test PCA3 pour le cancer de la prostate continué d'être le sujet d'autres études démontrant sa pertinence clinique pour la gestion du cancer de la prostate. Le « dilemme du PSA », qui a été au premier plan des discussions à propos du cancer de la prostate à l'automne dernier, met en évidence la nécessité d'avoir un nouveau test plus précis afin de guider les décisions des médecins dans la gestion du cancer de la prostate.

### **Le cancer de la prostate et PROGENSA® PCA3**

Selon l'*American Cancer Society* (« ACS ») et la Société canadienne du cancer (« SCC »), le cancer de la prostate est le deuxième type de cancer le plus répandu chez les hommes nord-américains (après le cancer de la peau) et constitue la deuxième cause de décès par cancer chez les hommes (après le cancer du poumon). Au cours de sa vie, un Nord-Américain sur six sera atteint du cancer de la prostate et un sur 36 en mourra. L'ACS et la SCC estiment qu'environ 242 000 Nord-Américains ont reçu un nouveau diagnostic de cancer de la prostate en 2011 et que quelques 36 000 hommes sont décédés de cette maladie.

PCA3 est un biomarqueur hautement surexprimé dans plus de 90 % des cancers de la prostate. Il peut être mesuré quantitativement dans des échantillons d'urine à la suite d'un toucher rectal. Les études ont démontré qu'en raison de sa très haute spécificité au cancer de la prostate, PCA3 prédit les résultats d'une reprise de biopsie de façon plus précise que le test traditionnel de l'antigène prostatique-spécifique (« PSA »). Les données d'environ 80 publications revues par les pairs suggèrent que le test PCA3, lorsqu'il est utilisé conjointement avec d'autres renseignements sur le patient, peut contribuer à résoudre certaines des questions bien connues auxquelles font face les urologues, notamment en identifiant les cancers de prostate tout en réduisant le nombre de biopsies inutiles. Par ailleurs, une étude européenne récente a suggéré que le test PCA3 pouvait prédire le résultat d'une première biopsie pour les hommes chez qui on suspecte un cancer de la prostate.

### **Le dilemme du PSA**

En octobre dernier, la *Preventive Services Task Force* des États-Unis (« USPST ») a fait connaître ses conclusions à l'effet que le test PSA ne sauvait pas de vies et qu'il entraînait beaucoup trop d'exams et de traitements complémentaires inutiles pouvant causer des effets secondaires graves, telles que l'incontinence, la dysfonction sexuelle et autres complications. Cette conclusion a entraîné de nombreuses interrogations à propos du dépistage du cancer de la prostate.

Plutôt que de réfuter les avantages du dépistage du cancer de la prostate, DiagnoCure estime que le milieu médical devrait se concentrer sur l'accès à des tests plus précis et plus pertinents dans le but d'identifier les hommes qui risquent de mourir d'un cancer de la prostate. À notre connaissance, à l'heure actuelle, le PCA3 est le seul test disponible qui aide à résoudre ce dilemme. Le test PCA3 pourrait réduire jusqu'à 40 % le nombre d'hommes devant subir une biopsie et permettre d'éviter que certains d'entre eux ne reçoivent un diagnostic de cancer de la prostate de bas grade. La plupart des hommes atteints

d'un cancer de la prostate de bas grade non traité n'en meurent pas. En fait, au Canada, les urologues recommandent de suivre ces patients. Par contre, le fait d'identifier et de traiter rapidement et efficacement les hommes atteints d'un cancer de haut grade permet de sauver la vie de près de la moitié d'entre eux. D'un point de vue médical, c'est là la véritable question et certaines études ont démontré que le test PCA3 pourrait s'avérer utile afin d'identifier de manière sélective les patients atteints d'un cancer plus malin.

Gen-Probe inc., le partenaire commercial de DiagnoCure pour le test PCA3, est autorisé à vendre le test PROGENSA® PCA3 en Europe avec marquage CE depuis 2006. Le test, qui a été approuvé par Santé Canada en août 2011, est actuellement disponible dans certains laboratoires au Canada. Les Américains ont également accès au test PCA3 par l'entremise de plusieurs laboratoires qui développent un test fondé sur le biomarqueur PCA3 en utilisant les réactifs spécifiques (*analyte specific reagents* ou « ASR ») produits par Gen-Probe. Le test n'a toutefois pas encore été approuvé par la *Food and Drug Administration* (« FDA ») pour sa pleine commercialisation aux États-Unis.

Après avoir soumis une demande de précommercialisation pour le test PROGENSA® PCA3 à la FDA en septembre 2010, Gen-Probe a été informée par la FDA que le test serait examiné par un comité d'experts en immunologie. Cependant, le 7 novembre 2011, Gen-Probe a rendu public que la FDA l'avait informée que, d'après les récentes discussions entre elle et la FDA sur l'utilisation du produit et d'autres sujets connexes, la FDA avait conclu que l'examen par un comité d'experts relativement à la demande d'homologation pour le test PROGENSA® PCA3 n'était plus requis. Gen-Probe mentionne qu'elle prévoit continuer d'interagir avec la FDA afin de répondre aux dernières questions concernant l'homologation du test PROGENSA® PCA3. En décembre dernier, au cours d'une présentation à l'intention des investisseurs, Gen-Probe a mentionné qu'elle considérait la situation positive et que la société se préparait au lancement du test PROGENSA® PCA3 au cours du premier semestre de 2012.

Le 15 juin 2011, DiagnoCure a annoncé l'émission d'un nouveau brevet américain pour le biomarqueur PCA3, lequel constitue un ajout majeur à son portefeuille couvrant le biomarqueur PCA3 pour le cancer de la prostate. Au-delà de la protection supplémentaire qu'il confère, ce brevet américain porte une date d'expiration prolongée qui rallonge de 20 mois (août 2027) l'entente de licence avec Gen-Probe.

En mai 2011, Gen-Probe a annoncé qu'elle avait déposé une demande 510(k) à la FDA relativement à son système automatisé Panther<sup>MC</sup>. En août, le système a été homologué au Canada avec comme première utilisation les tests de certaines maladies transmises sexuellement développées par Gen-Probe. Éventuellement, Gen-Probe adaptera le test PCA3 sur cette plateforme. DiagnoCure est d'avis que ce système aura une incidence majeure sur l'adoption du test PCA3 puisqu'il permettra d'améliorer de façon considérable la productivité des laboratoires qui effectuent des tests moléculaires.

### **Le cancer colorectal et Previstage<sup>MC</sup> GCC**

Previstage<sup>MC</sup> GCC est un test moléculaire pour la stadification des patients atteints du cancer colorectal. Une première version de ce test a d'abord été développée par DiagnoCure en 2008. La stadification du cancer décrit la sévérité de la maladie et aide le médecin à recommander ou non un traitement supplémentaire à la suite d'une opération. Un médecin prend en compte plusieurs facteurs quand il détermine le stade du cancer d'un patient, tel que la taille de la tumeur, son emplacement dans le côlon et si des métastases du cancer se sont propagées aux ganglions lymphatiques entourant la tumeur d'origine.

À l'heure actuelle, les métastases dans les ganglions lymphatiques sont détectées par examen au microscope de fines coupes de tissu provenant des ganglions prélevés durant la chirurgie. Cette méthode n'examine en fait que moins de 1 % du tissu total des ganglions prélevés, et le microscope ne permet

d'identifier qu'une cellule cancéreuse dans un ensemble de 200 cellules normales. Malheureusement, avec cette méthode, près de 20 % des patients chez qui on suppose que le cancer est confiné au côlon (stade I ou II) connaissent éventuellement une récurrence de la maladie, probablement par l'entremise des cellules cancéreuses qui ont échappé à l'examen microscopique.

Previstage<sup>MC</sup> GCC est actuellement le seul test de stadification du cancer colorectal offert sur le marché qui procure une information pronostique basée sur la masse tumorale quantifiée au niveau moléculaire dans les ganglions lymphatiques. De plus en plus, les médecins reconnaissent que la masse tumorale dans les ganglions lymphatiques est un facteur pronostique clé pour déterminer le risque de récurrence des patients atteints de cancer, et par conséquent, pour déterminer quels patients pourraient davantage bénéficier d'une chimiothérapie adjuvante et quels patients pourraient simplement être suivis sans recevoir de chimiothérapie.

En mai 2011, le test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal de DiagnoCure a été mis en évidence lors du congrès annuel de la Société américaine des chirurgiens du côlon et du rectum (« ASCRS »), tenu à Vancouver, au Canada. En parallèle à cet important congrès médical, les résultats de l'étude VITAR (*Validating Indicators To Associate Recurrence Risk*), présentés plus tôt à l'ASCO GI 2011, ont été publiés dans le journal revu par les pairs *Annals of Surgical Oncology* (mai 2011), avec comme premier auteur Dr Daniel J. Sargent, professeur de biostatistique et d'oncologie à la Clinique Mayo, aussi chercheur principal de l'étude.

L'article publié faisait état des excellents résultats de la première phase de l'étude VITAR, qui a été effectuée sur des ganglions lymphatiques de 241 patients atteints d'un cancer du côlon de stade II. Dans une sous-cohorte comptant 181 patients présentant des facteurs pronostiques traditionnellement favorables (tumeur invasive T3 et au moins 12 ganglions lymphatiques examinés), le test Previstage<sup>MC</sup> GCC a identifié que 1/3 des patients présentaient un risque élevé de récurrence cinq ans après la chirurgie alors que 2/3 des patients présentaient un faible risque de récurrence. Dans cette sous-cohorte, les patients à haut risque avaient une probabilité 6 fois plus grande de connaître une récurrence que les patients à faible risque (27 % contre 4 % respectivement).

Afin d'évaluer le risque de récurrence (établir le pronostic) pour les patients de stade II, l'étude s'est concentrée sur le ratio de ganglions lymphatiques (« GL ») positifs, défini comme le nombre de ganglions dans lesquels des cellules cancéreuses ont été identifiées par le test Previstage<sup>MC</sup> GCC, divisé par le nombre total de ganglions examinés. L'utilisation du ratio GL a permis de prédire de façon significative un risque de récurrence élevé pour 84 patients (35 %). En fait, les taux de récurrence estimés cinq ans après la chirurgie se sont élevés à 27 % pour les patients qui présentaient un ratio GL égal ou supérieur à 1/10 (groupe à haut risque) et à 10 % pour les patients qui présentaient un ratio GL inférieur à 1/10 (groupe à faible risque).

Le 29 juin 2011, DiagnoCure a annoncé la signature d'une entente de collaboration avec Signal Genetics, d'une valeur de plus de 13,3 millions \$ US, relativement à son test Previstage<sup>MC</sup> GCC et aux activités de son laboratoire médical américain. Cette entente était le résultat de l'examen stratégique qui visait à déterminer la meilleure avenue afin de maximiser la croissance du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal de DiagnoCure, et de manière générale, à tirer parti des investissements des activités de la Société aux États-Unis.

Signal Genetics a été fondée il y a un peu plus d'un an par un investisseur de New York, possédant des capitaux importants, dont l'objectif premier était de fournir des examens de laboratoire génomiques pour les patients atteints de myélome multiple. L'équipe de direction de Signal Genetics possède de nombreuses années d'expérience dans la gestion et la commercialisation de services de laboratoire. Au cours de la dernière année, la société a mis en marché avec succès un test génomique, MyPRS, auprès de certains centres du cancer parmi les plus importants aux États-Unis. Pour ce faire, Signal Genetics compte sur son équipe de vente à l'interne, de même que sur certains partenaires commerciaux tels que Caris Life Sciences et Neogenomics Laboratories, deux sociétés offrant des services de laboratoire spécialisés à l'échelle nationale.

Dans le cadre des ententes définitives sur lesquelles repose la collaboration, Signal Genetics s'est vue octroyer une licence exclusive mondiale sur le test Previstage<sup>MC</sup> GCC de stadification du cancer colorectal développé par DiagnoCure, et s'est portée acquéreur du laboratoire médical américain CLIA de DiagnoCure. La valeur combinée de ces deux composantes s'élève à au moins 10,8 millions \$ US sur cinq ans, soit un versement forfaitaire initial de 5,7 millions \$ US pour l'acquisition du laboratoire américain de DiagnoCure, et des versements annuels et de redevances d'un minimum de 5,1 millions \$ US au cours des cinq premières années de l'entente de licence. De plus, Signal Genetics versera à DiagnoCure 2,5 millions \$ US en vertu d'une entente de recherche et développement pour poursuivre la deuxième phase de l'étude clinique VITAR. Tous les paiements seront effectués en espèces.

Cette transaction se traduira par une réduction de l'utilisation des liquidités de DiagnoCure, estimée entre 2 à 2,5 millions \$ sur une base annuelle. En plus des revenus de redevances perçus de Gen-Probe sur le test PCA3, DiagnoCure dispose maintenant d'une base financière qui lui permettra de mettre à profit son expertise dans le développement de tests génomiques d'avant-garde pour le cancer, et possiblement de tirer parti du domaine en croissance rapide de la médecine personnalisée. Il est estimé que ce marché, notamment en ce qui a trait aux tests génomiques, devrait plus que doubler au cours des prochaines années pour atteindre près de 7 milliards \$ aux États-Unis.

À l'égard de ses projets d'avenir, DiagnoCure a l'intention de mettre à profit son expertise fondamentale dans le développement de tests génomiques pour le cancer à la fois pertinents et robustes au plan clinique. Pour ce faire, au cours de la dernière année, la Société a conservé une équipe de pointe en R-D, représentant 50 % de ses effectifs. En particulier, la Société entend tirer parti de ses investissements passés dans son programme du cancer du poumon, et utiliser les technologies et les connaissances les plus récentes en science génomique, notamment en bioinformatique. En conformité avec sa mission, l'objectif de DiagnoCure sera de développer ou de faire équipe avec d'autres entreprises afin de développer des tests diagnostiques génomiques pour le cancer qui répondent aux questions et dilemmes cliniques clés permettant ainsi de fournir aux médecins l'information sur le patient la plus précise et spécifique possible leur permettant ainsi de prendre des décisions relatives au traitement plus personnalisées.

(Signé)

**Dr Yves Fradet**

Président et Chef des affaires médicales  
(Chef de la direction)

## Rapport de gestion traitant de la situation financière et des résultats d'exploitation

*Les renseignements suivants se rapportent aux résultats des activités et de la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, et par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes à la même date et inclus dans le présent rapport annuel. Les commentaires de la direction ont été préparés afin d'aider à comprendre les activités, le rendement et la situation financière de la Société au 31 octobre 2011. Ils comparent les résultats d'exploitation et la situation de trésorerie de la présente année financière avec ceux de l'exercice clos le 31 octobre 2010. L'information qu'il contient est à jour au 13 janvier 2012.*

### Aperçu

DiagnoCure inc. (ci-après appelée « la Société » ou « DiagnoCure ») est une société des sciences de la vie qui développe et met en marché des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer qui procurent des données cliniques plus fiables aux médecins et aux patients pour la prise de décisions importantes relatives au traitement.

En 1998, la Société a débuté la commercialisation en Europe de son premier test diagnostique, ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> pour le cancer de la vessie, et, en 2000, a obtenu l'agrément 510(k) de la *Food and Drug Administration* (« FDA ») pour la commercialisation du test aux États-Unis. En août 2008, visant à maximiser la valeur de son portefeuille et à concentrer ses activités sur les tests diagnostiques moléculaires à haute valeur ajoutée, la Société s'est départie d'ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> en signant une entente avec la compagnie américaine Scimedx. Les termes de l'entente n'ont pas été divulgués.

En mai 2000, DiagnoCure s'est vue octroyer par l'Université de Nijmegen (Pays-Bas) une licence mondiale exclusive sur toutes les applications diagnostiques et thérapeutiques du PCA3, biomarqueur moléculaire pour le cancer de la prostate. En 2003, DiagnoCure a développé un second test diagnostique, uPM3<sup>MC</sup>, lequel permettait la détection du biomarqueur moléculaire PCA3. Dès 2003, uPM3<sup>MC</sup> a été offert aux États-Unis en version *Analyte Specific Reagent* (« ASR »). Au cours de la même année, DiagnoCure a octroyé à Gen-Probe Incorporated (« Gen-Probe »), de San Diego, en Californie, une licence mondiale exclusive pour le développement et la commercialisation de produits diagnostiques utilisant le marqueur PCA3, en contrepartie de 9 millions \$ US échelonnés sur une période de trois ans. Ces revenus ont été comptabilisés et amortis sur une période de 42 mois terminée en avril 2007. Le versement final a été reçu en novembre 2006. Au milieu de 2006, Gen-Probe a mis à la disposition de laboratoires de référence cibles, sur le marché américain, la version ASR de la première génération de son test PCA3, sur sa plateforme technologique APTIMA<sup>®</sup>. Depuis, 13 laboratoires américains ont ajouté le test PCA3 à leur liste de produits, notamment LabCorp et Quest, les deux plus grands fournisseurs de services diagnostiques sur le territoire américain. En novembre 2006, le test PROGNSA<sup>®</sup> PCA3 de Gen-Probe a satisfait aux exigences du marquage CE, puis a été lancé en Europe. Le test PROGNSA<sup>®</sup> PCA3 est maintenant disponible par l'entremise de plus de 40 centres en Europe. Le 29 avril 2009, DiagnoCure et Gen-Probe ont signé une modification à leur entente de licence conclue en 2003 établissant de nouveaux jalons pour un dépôt auprès de la FDA ainsi que des dispositions concernant des ententes avec certains distributeurs afin de tirer parti du plein potentiel commercial d'un test basé sur le PCA3 pour le cancer de la prostate aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. Conformément à cette entente, Gen-Probe s'est portée acquéreur, le 7 mai 2009, de 4,9 millions d'actions privilégiées convertibles de série A de DiagnoCure pour un montant de 5 millions \$ US. De plus, Gen-Probe versera chaque année un montant de 500 000 \$ US à DiagnoCure jusqu'à ce que certains jalons soient atteints. En septembre 2010, Gen-Probe a annoncé qu'elle avait déposé une demande d'approbation de précommercialisation auprès de la FDA pour le test PROGNSA<sup>®</sup> PCA3.

Le 17 août 2011, Gen-Probe a obtenu une homologation d'instrument médical de Santé Canada pour le test PROGENSA® PCA3.

Le 30 avril 2007, DiagnoCure a acquis, auprès de Targeted Diagnostics & Therapeutics, Inc. (« TDT »), les droits mondiaux exclusifs sur les applications diagnostiques du marqueur GCC et son utilisation potentielle dans deux tests moléculaires à haute valeur ajoutée pour le cancer colorectal. En 2008, après avoir complété le développement de l'une de ces applications diagnostiques du GCC, la Société a lancé Previstage<sup>MC</sup> GCC, test de stadification du cancer colorectal, à partir de son laboratoire homologué CLIA situé à West Chester, en Pennsylvanie.

Le 29 juin 2011, DiagnoCure et Signal Genetics ont rendu publique une entente de collaboration évaluée à plus de 13,3 millions \$ US au cours des cinq premières années. Dans le cadre des ententes définitives soutenant la collaboration, Signal Genetics s'est vue octroyer une licence exclusive mondiale sur le test Previstage<sup>MC</sup> GCC de stadification du cancer colorectal développé par DiagnoCure, et s'est portée acquéreur du laboratoire médical américain CLIA de DiagnoCure.

## Faits saillants de 2011

En mai 2011, le test Previstage<sup>MC</sup> GCC de stadification du cancer colorectal de DiagnoCure a été mis en évidence lors du congrès annuel de la Société américaine des chirurgiens du côlon et du rectum (« ASCRS »), tenu à Vancouver au Canada. En parallèle à cet important congrès médical, les résultats de l'étude VITAR (*Validating Indicators To Associate Recurrence Risk*), présentés plus tôt à l'ASCO GI 2011, ont été publiés dans le journal revu par les pairs *Annals of Surgical Oncology* (mai 2011), avec comme premier auteur Dr Daniel J. Sargent, professeur de biostatistique et d'oncologie à la Clinique Mayo, aussi chercheur principal de l'étude.

L'article publié faisait état des excellents résultats de la première phase de l'étude VITAR, qui a été effectuée sur des ganglions lymphatiques de 241 patients atteints d'un cancer du côlon de stade II. Dans une sous-cohorte comptant 181 patients présentant des facteurs pronostiques traditionnellement favorables (tumeur invasive T3 et au moins 12 ganglions lymphatiques examinés), le test Previstage<sup>MC</sup> GCC a identifié que 1/3 des patients présentaient un risque élevé de récurrence cinq ans après la chirurgie, et que 2/3 des patients présentaient un faible risque de récurrence. Dans cette sous-cohorte, les patients à haut risque avaient 6 fois plus de probabilité de connaître une récurrence que les patients à faible risque (27 % contre 4 % respectivement).

Afin d'évaluer le risque de récurrence (établir le pronostic) pour les patients de stade II, l'étude s'est concentrée sur le ratio de ganglions lymphatiques (« GL ») positifs, défini comme le nombre de ganglions dans lesquels des cellules cancéreuses ont été identifiées par le test Previstage<sup>MC</sup> GCC, divisé par le nombre de ganglions total examinés. L'utilisation du ratio GL a permis de prédire de façon significative un risque de récurrence élevé pour 84 patients (35 %). En fait, les taux de récurrence estimatifs 5 ans après la chirurgie se sont élevés à 27 % pour les patients qui présentaient un ratio GL égal ou supérieur à 1/10 (groupe à haut risque), et à 10 % pour les patients qui présentaient un ratio GL sous 1/10 (groupe à faible risque).

Le 15 juin 2011, DiagnoCure a annoncé l'émission d'un nouveau brevet américain, lequel constitue un ajout majeur à son portefeuille couvrant le biomarqueur PCA3 pour le cancer de la prostate. Au-delà de la protection supplémentaire qu'il confère, ce brevet américain porte une date d'expiration prolongée qui rallonge de 20 mois la licence que DiagnoCure a octroyée à son partenaire commercial Gen-Probe. Par conséquent, l'entente de licence avec Gen-Probe s'étendra jusqu'en août 2027.

Le 29 juin 2011, DiagnoCure a rendu public une entente de collaboration avec Signal Genetics évaluée à plus de 13,3 millions \$ US pour les 5 prochaines années. Cette collaboration vise la commercialisation optimale du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal ainsi que le développement de tests génomiques novateurs pour le cancer qui s'inscrivent dans une optique de médecine personnalisée.

Dans le cadre des ententes définitives soutenant la collaboration, Signal Genetics s'est vue octroyer une licence exclusive mondiale sur le test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal développé par DiagnoCure, et s'est portée acquéreur du laboratoire médical américain CLIA de DiagnoCure. La valeur combinée de ces deux composantes s'élève à au moins 10,8 millions \$ US sur cinq ans, répartis en un versement forfaitaire initial de 5,7 millions \$ US pour l'acquisition du laboratoire américain de DiagnoCure, et en des versements annuels et de redevances d'un minimum de 5,1 millions \$ US au cours des cinq premières années de l'entente de licence. De plus, Signal Genetics versera à DiagnoCure 2,5 millions \$ US en vertu d'une entente de recherche et développement visant le développement de certains tests génomiques, dans ses laboratoires de Québec. Tous les paiements seront effectués en espèces.

Le 17 août 2011, DiagnoCure a annoncé que Gen-Probe, le partenaire commercial de la Société pour le biomarqueur PCA3, avait reçu l'homologation de Santé Canada pour son test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3.

Le 7 novembre 2011, Gen-Probe a rendu public que la FDA l'avait informée que, d'après les récentes discussions entre elle et la FDA sur l'utilisation du produit et autres sujets connexes, la FDA avait conclu que l'examen par un comité d'experts relativement à la demande d'homologation pour le test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 n'était plus requis. Gen-Probe prévoit continuer d'interagir avec la FDA afin de répondre aux dernières questions concernant l'homologation du test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3. En décembre dernier, au cours d'une présentation à l'intention des investisseurs, Gen-Probe a mentionné qu'elle considérait la situation positive et que la société se préparait au lancement du test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 au cours du premier semestre de 2012.

## **Performance globale**

Au cours des douze derniers mois, DiagnoCure a consolidé sa base financière et a réduit l'utilisation de ses liquidités de façon importante grâce à la vente du laboratoire médical américain de la Société à Signal Genetics. Cette vente a permis à la Société de se concentrer sur ses compétences fondamentales, soit la recherche et le développement (« R-D »), tout en fournissant les fonds nécessaires à la poursuite de certains programmes de R-D dans le diagnostic du cancer. Le 29 juin 2011, DiagnoCure a rendu publique une entente de collaboration évaluée à plus de 13,3 millions \$ US au cours des cinq prochaines années. La direction croit que cette entente avec Signal Genetics permettra de maximiser la commercialisation du test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal. En ce qui a trait au biomarqueur PCA3, après avoir déposé une demande d'approbation de précommercialisation auprès de la FDA pour le test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 en septembre 2010, Gen-Probe a rendu public le 7 novembre 2011 que la FDA l'avait informée qu'elle avait conclu que l'examen du test PROGENSA<sup>®</sup> PCA3 par un comité d'experts, pour la demande d'approbation de précommercialisation, n'était plus requis.

## Perspectives pour 2012

Au cours de l'exercice 2012, DiagnoCure a l'intention de mettre à profit son expertise fondamentale dans le développement de tests génomiques pour le cancer, à la fois pertinents et robustes au plan clinique. Pour ce faire, au cours de la dernière année, la Société a conservé une équipe de pointe en R-D, représentant 50 % de ses effectifs. En particulier, la Société entend tirer parti de ses investissements passés dans son programme du cancer du poumon, et utiliser les technologies et les connaissances les plus récentes en science génomique, notamment en bioinformatique. L'objectif clé sera de développer ou de conclure des ententes de partenariat pour développer des tests diagnostiques génomiques pour le cancer qui répondent aux questions et dilemmes cliniques et ainsi fournir aux médecins l'information sur le patient la plus précise et spécifique lui permettant d'offrir un traitement personnalisé.

## Résultats financiers des activités poursuivies

Les revenus totaux de 2011 se sont établis à 1 306 012 \$ comparativement à 1 340 590 \$ pour l'exercice de 2010. En 2011, DiagnoCure a reçu des redevances de 659 120 \$ comparativement à 645 067 \$ en 2010. Les redevances reçues de Gen-Probe ont augmenté de 8 996 \$, passant de 596 292 \$ en 2010 à 605 288 \$ en 2011. Sans tenir compte de la fluctuation du taux de change, les revenus de redevances de Gen-Probe ont augmenté de 8 % passant de 578 493 \$ US en 2010 à 622 217 \$ US en 2011. Également, en 2011, DiagnoCure a enregistré des redevances de 44 244 \$ de Scimedx, pour le test ImmunoCyt<sup>MC</sup>/ uCyt+<sup>MC</sup>, comparativement à 48 775 \$ en 2010. En vertu de l'entente avec Signal Genetics, DiagnoCure a enregistré ses premières redevances pour le test Previstage<sup>MC</sup> GCC, soit un montant de 9 588 \$ au cours du quatrième trimestre de 2011. En 2011, DiagnoCure a vendu des échantillons cliniques à Signal Genetics pour un montant de 82 632 \$ afin d'appuyer sa R-D pour le cancer du poumon. Il n'y a eu pas de vente d'échantillons cliniques en 2010. En vertu de l'entente modifiée du 29 avril 2009 avec Gen-Probe, DiagnoCure a enregistré un paiement annuel de 502 491 \$ en 2011 comparativement à 539 031 \$ en 2010. Cette différence est attribuable à la variation du taux de change puisque la Société a reçu 500 000 \$ US en 2010 comme en 2011.

Les revenus d'intérêt ont diminué de 94 723 \$, passant de 156 492 \$ en 2010 à 61 769 \$ en 2011. Cette diminution est attribuable au moment où les sommes ont été reçues et à l'utilisation des fonds.

Les frais d'exploitation ont diminué de 1 418 170 \$, passant de 6 565 232 \$ en 2010 à 5 147 062 \$ en 2011. Les frais totaux d'exploitation ont diminué principalement en raison des éléments suivants :

- ▶ Les frais de recherche et développement, nets des crédits d'impôt à l'investissement, ont diminué de 886 163 \$, passant de 2 121 762 \$ en 2010 à 1 235 599 \$ en 2011. Cette diminution des dépenses de recherche et développement est attribuable au report de la deuxième phase de l'étude clinique VITAR. En vertu de l'entente de collaboration signée le 29 juin 2011, l'étude sera maintenant financée par Signal Genetics et réalisée par DiagnoCure.
- ▶ Les frais de vente et développement des affaires ont diminué de 55 619 \$, passant de 241 351 \$ en 2010 à 185 732 \$ en 2011. Cette diminution est attribuable à la réduction des salaires et des frais professionnels à la suite de la réorganisation de la Société de février 2010.
- ▶ Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 166 572 \$, passant de 1 884 903 \$ en 2010 à 2 051 475 \$ en 2011. Cette augmentation est attribuable aux frais liés à la transition aux normes internationales (« IFRS ») et aux honoraires de consultation.

► Les frais de restructuration pour 2010 se sont élevés à 229 163 \$ et sont attribuables aux changements apportés à l'organisation afin d'optimiser son potentiel de croissance. Ce réalignement des opérations a conduit à la réduction des effectifs dans tous les secteurs de l'organisation.

► Les dépenses relatives à la rémunération à base d'actions, un élément non monétaire, ont diminué de 95 345 \$, passant de 459 087 \$ en 2010 à 363 742 \$ en 2011. Cette diminution reflète la fin de la reconnaissance des dépenses associées aux options octroyées antérieurement.

► Le gain (perte) de change a varié de 213 811 \$, passant d'une perte de 151 056 \$ en 2010 à un gain de 62 755 \$ en 2011. Cette variation est liée au gain obtenu lors de la conversion en dollars canadiens des fonds en dollars américains à la suite de la dissolution du laboratoire américain.

Comme mentionné ci-haut, le 29 juin 2011, DiagnoCure a vendu son laboratoire médical CLIA américain pour la somme de 5,5 millions \$ (5,7 millions \$ US). La vente du laboratoire a résulté en un bénéfice net provenant des activités abandonnées de 3 115 542 \$ en 2011.

Compte tenu de ce qui précède, en 2011, DiagnoCure a enregistré une perte nette provenant des activités poursuivies de 3 731 973 \$ ou 0,08 \$ l'action comparativement à 4 972 574 \$ ou 0,12 \$ l'action pour la même période de 2010. Ces résultats reflètent aussi la réorganisation de la Société de février 2010 afin d'assurer le maintien de liquidités nécessaires pour soutenir les activités de recherche et développement et les activités d'exploitation courantes de la Société. À la fin de l'exercice, les espèces, ainsi que les investissements à court et à long termes s'élevaient à 8 883 528 \$, une augmentation par rapport aux 6 904 241 \$ au 31 octobre 2010, comprenant les espèces et équivalents de trésorerie découlant des activités abandonnées. Cette augmentation de 1 979 287 \$ est liée à la vente du laboratoire médical américain à Signal Genetics pour la somme de 5,5 millions \$ (5,7 millions \$ US). La direction est confiante de détenir les liquidités nécessaires pour financer ses opérations et fera un suivi de sa situation financière.

## Information annuelle sélectionnée

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés audités de la Société)

	2011 \$	2010 \$	2009 \$
Ventes	<b>82 632</b>	—	102 211
Revenus provenant d'un contrat de recherche et de licence	<b>1 161 611</b>	1 184 098	968 607
Intérêts	<b>61 769</b>	156 492	500 465
Revenus totaux	<b>1 306 012</b>	1 340 590	1 571 283
Coût des ventes	<b>2 462</b>	—	27 122
Marge brute	<b>1 303 550</b>	1 340 590	1 544 161
Charges d'exploitation (avant charges de restructuration, rémunération à base d'actions et perte (gain) de change)	<b>4 846 075</b>	5 725 926	8 134 702
Perte nette (avant charges de restructuration, rémunération à base d'actions et perte (gain) de change)	<b>(3 542 525)</b>	(4 385 336)	(6 590 541)
Charges de restructuration	—	229 163	—
Rémunération à base d'actions	<b>363 742</b>	459 087	591 586
Perte (gain) de change	<b>(62 755)</b>	151 056	441 673
Perte nette avant impôts	<b>(3 843 512)</b>	(5 224 642)	(7 623 800)
Impôts futurs	<b>111 539</b>	252 068	—
Perte nette	<b>(3 731 973)</b>	(4 972 574)	(7 623 800)
Perte nette de base et diluée par action	<b>(0,08)</b>	(0,12)	(0,18)
Moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	<b>42 993 274</b>	42 968 755	42 849 592

Ces données financières auditées et sélectionnées ont été préparées en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## Actif total et capitaux propres

L'actif total s'est établi à 17 157 577 \$ au 31 octobre 2011 comparativement à 16 809 427 \$ au 31 octobre 2010. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 0,34 \$ au 31 octobre 2011 comparativement à 0,35 \$ par action ordinaire au 31 octobre 2010.

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés audités de la Société)

	2011	2010	2009
	\$	\$	\$
Actif lié aux activités poursuivies	17 157 577	16 249 998	25 672 818
Actif lié aux activités abandonnées	—	559 429	677 438
Actif total	17 157 577	16 809 427	26 350 256
Avoir des actionnaires	14 645 754	14 877 497	23 224 245
Nombre d'actions ordinaires en circulation	43 013 471	42 976 140	42 957 475

## Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie requis pour les activités d'exploitation de 2011 se sont établis à 1 099 915 \$ comparativement à 3 596 100 \$ en 2010. Cette diminution de 2 496 185 \$ est principalement due à la réduction des frais d'exploitation en 2011. Les activités d'investissement ont généré des liquidités de 7 695 221 \$ pour l'exercice 2011 comparativement à 3 943 847 \$ en 2010. Cette augmentation est principalement attribuable au gain réalisé lors de la vente du laboratoire américain de DiagnoCure. En 2011, la Société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels pour la somme de 343 415 \$, comparativement à 39 800 \$ en 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à des améliorations locatives apportées à la suite du déménagement du siège social de la Société dans de nouveaux locaux le 4 mars 2011. Pour ces améliorations locatives, s'élevant à 435 669 \$, DiagnoCure a convenu avec le propriétaire d'un prêt de 152 675 \$ avec intérêts au taux de 9,53 %, remboursable en 60 versements mensuels de 3 209 \$ en capital et intérêts. Les activités de financements, notamment l'émission d'actions ordinaires associée à l'exercice d'options par des employés ainsi que le remboursement de la dette à long terme a généré des flux de trésorerie de 8 730 \$ en 2011, comparativement 11 582 \$ en 2010.

DiagnoCure continuera à investir son encaisse dans des placements liquides de haute qualité, garantis par le gouvernement.

Les besoins de financement de DiagnoCure peuvent varier selon divers facteurs. Pour les années à venir, ils dépendront de sa capacité à générer des revenus de ventes et de redevances ainsi qu'à former des alliances stratégiques et des partenariats de recherche, ainsi que de l'évolution des programmes de recherche et des produits issus de ces ententes.

## Flux de trésorerie

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés audités de la Société)

	2011	2010	2009
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation	(1 099 915)	(3 596 100)	(6 285 441)
Flux de trésorerie reliés aux activités d'investissement	7 695 221	3 943 847	9 427 954
Flux de trésorerie reliés aux activités de financement	8 730	11 582	5 857 866

## Capital émis et en circulation

Au 13 janvier 2012, la Société avait 43 013 471 actions ordinaires émises et en circulation, 4 900 000 actions privilégiées convertibles, série A et 2 110 007 options en circulation permettant l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires.

## Résultats pour le quatrième trimestre de 2011

Les revenus totaux pour le quatrième trimestre de 2011 se sont établis à 358 996 \$ comparativement à 307 475 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Les revenus de redevances se sont élevés à 141 951 \$ pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 154 203 \$ pour la même période de 2010. Les revenus de redevances de Gen-Probe ont diminué de 766 \$, passant de 126 110 \$ pour le quatrième trimestre de 2010 à 125 344 \$ pour le quatrième trimestre de 2011. Sans tenir compte de la fluctuation du taux de change, les revenus de redevances de Gen-Probe ont augmenté de 2 % passant de 123 783 \$ US pour le quatrième trimestre de 2010 comparativement à 126 240 \$ US pour la même période en 2011. De plus, les redevances de Scimedx pour le test ImmunoCyt<sup>MC</sup> / uCyt+<sup>MC</sup> ont diminué, passant de 28 093 \$ au quatrième trimestre de 2010 à 7 019 \$ pour le même trimestre de 2011. En vertu de l'entente avec Signal Genetics, DiagnoCure a enregistré ses premières redevances pour le test Previstage<sup>MC</sup> GCC, soit un montant de 9 588 \$ au cours du quatrième trimestre de 2011. Au cours du quatrième trimestre de 2011, DiagnoCure a vendu des échantillons cliniques à Signal Genetics pour un montant 82 632 \$ afin d'appuyer sa R-D pour le cancer du poumon. Il n'y a eu pas de vente d'échantillons cliniques en 2010. En vertu de l'entente modifiée du 29 avril 2009 avec Gen-Probe, DiagnoCure a enregistré une partie du paiement annuel contractuel qui s'élève à 123 800 \$ au quatrième trimestre de 2011 comparativement à 131 088 \$ pour le quatrième trimestre de 2010.

Les revenus d'intérêt ont diminué de 15 338 \$ pour s'établir à 10 611 \$ pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 25 949 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Cette diminution est attribuable au moment où les sommes ont été reçues et à l'utilisation des fonds.

Les frais d'exploitation ont diminué de 19 559 \$, passant de 1 119 729 \$ pour le quatrième trimestre de 2010 à 1 100 170 \$ pour la même période de 2011. Cette diminution est principalement attribuable au gain de change. Compte tenu de ce qui précède, pour le quatrième trimestre de 2011, DiagnoCure a enregistré une perte nette de 715 749 \$ ou 0,01 \$ par action comparativement à 560 186 \$ ou 0,01 \$ par action pour le quatrième trimestre de 2010.

## Résumé des résultats trimestriels (non audités)

	Trimestres clos en 2011			
	31 janvier	30 avril	31 juillet	31 octobre
Revenus totaux	315 397	327 331	304 288	358 996
Coût des ventes	—	—	—	2 462
Charges d'exploitation	1 365 173	1 437 088	1 244 631	1 100 170
Perte nette avant impôts sur les bénéfices	(1 049 776)	(1 109 757)	(940 343)	(743 636)
Impôts sur les bénéfices	27 884	27 884	27 884	27 887
Perte nette provenant des opérations poursuivies	(1 021 892)	(1 081 873)	(912 459)	(715 749)
Perte nette de base et diluée par action	(0,02)	(0,03)	(0,02)	(0,01)

	Trimestres clos en 2010			
	31 janvier	30 avril	31 juillet	31 octobre
Revenus totaux	358 738	327 247	347 130	307 475
Charges d'exploitation	2 444 595	1 834 732	1 165 676	1 119 729
Perte avant impôts sur les bénéfices	(2 085 857)	(1 507 485)	(818 546)	(812 254)
Impôts sur les bénéfices	—	—	—	252 068
Perte nette provenant des opérations poursuivies	(2 085 857)	(1 507 485)	(818 546)	(560 186)
Perte nette de base et diluée par action	(0,05)	(0,03)	(0,02)	(0,01)

## Résultats financiers des activités abandonnées

Veillez prendre note que les chiffres de 2011 représentent seulement huit mois d'exploitation, puisque le laboratoire CLIA américain a été vendu le 28 juin 2011.

Les revenus totaux en 2011 se sont établis à 152 195 \$ comparativement à 90 609 \$ en 2010. Au cours de l'année, DiagnoCure a été remboursée pour son test Previstage<sup>MC</sup> GCC pour la stadification du cancer colorectal pour un montant de 152 195 \$ comparativement à 90 609 \$ pour l'exercice 2010.

Le coût des ventes a augmenté de 32 313 \$, passant de 51 006 \$ en 2010 à 83 319 \$ en 2011. Le coût des ventes représente le coût lié aux tests Previstage<sup>MC</sup> GCC qui ont été remboursés.

Les charges d'exploitation ont diminué de 2 662 700 \$, passant de 3 884 446 \$ en 2010 à 1 221 746 \$ en 2011. Cette diminution est attribuable à la réduction des dépenses de R-D et de ventes et de développement des affaires. Les frais totaux d'exploitation ont diminué principalement en raison des éléments suivants :

- ▶ Les frais de recherche et développement ont diminué de 933 407 \$, passant de 1 807 877 \$ en 2010, à 874 470 \$ en 2011.
- ▶ Les frais de vente et de développement des affaires ont diminué de 958 501 \$, passant de 1 360 241 \$ en 2010 à 401 740 \$ en 2011.

De plus, en 2011, DiagnoCure a vendu son laboratoire médical américain pour la somme de 5,5 millions \$ (5,7 millions \$ US). Cette transaction a résulté en un gain net sur la cession d'actifs abandonnés de 4 327 824 \$.

Compte tenu de ce qui précède, pour l'exercice 2011, DiagnoCure a enregistré un bénéfice net provenant des activités abandonnées de 3 115 542 \$ ou 0,07 \$ par action, comparativement à une perte nette de 3 844 843 \$ ou 0,09 \$ par action pour l'exercice 2010.

## Information annuelle sélectionnée

(Les données présentées dans le tableau suivant proviennent des états financiers consolidés audités de la Société)

	2011	2010	2009
	\$	\$	\$
Revenus totaux	152 195	90 609	44 384
Coût des ventes	83 319	51 006	27 163
Marge brute	68 876	39 603	17 221
Charges d'exploitation	1 221 746	3 884 446	5 258 476
Perte nette avant impôts	(1 152 870)	(3 844 843)	(5 241 255)
Gain net à la cession des actifs liés aux activités abandonnées	4 327 824	—	—
Impôts sur les bénéfices	59 412	—	—
Bénéfice net (perte) lié aux activités abandonnées	3 115 542	(3 844 843)	(5 241 255)

Ces données financières auditées et sélectionnées ont été préparées en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Arrangements hors bilan et autres engagements

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2007, la Société a conclu des ententes de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces ententes étaient d'une durée initiale de 10 ans. Le cas échéant, la Société a consenti à payer des redevances sur tout produit vendu dérivé des technologies sous-jacentes ainsi que des paiements d'étapes reliés à l'atteinte de certains jalons. Les redevances que la Société pourrait avoir à payer représentent 5 % à 10 % des ventes nettes et 30 % des revenus de sous-licences. Le total des paiements d'étapes qui pourraient être versés par la Société au cours des prochaines années s'élève à 2 125 000 \$.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a conclu une entente de licence avec CC Health LLC, une filiale de Signal Genetics, à l'égard de certains droits de propriété intellectuelle. La Société pourrait devoir octroyer des actions ordinaires de DiagnoCure d'une valeur de 4 millions \$ US si certaines exigences de l'entente ne sont pas satisfaites.

La Société conclut périodiquement des ententes de recherche ou des alliances stratégiques avec des tiers qui comportent des dispositions d'indemnisation qui sont courantes dans l'industrie. Ces garanties exigent généralement que la Société indemnise l'autre partie pour certains dommages-intérêts découlant de ces transactions. Dans certains cas, le montant maximal éventuel des paiements futurs qui pourraient être exigés en vertu de ces dispositions d'indemnisation n'est pas limité. Ces dispositions d'indemnisation sont généralement maintenues après la fin de l'accord sous-jacent. La nature des obligations d'indemnisation de propriété intellectuelle empêche la Société d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de payer. À ce jour, la Société n'a versé aucune indemnisation en vertu de ces engagements et aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés relativement à ces dispositions d'indemnisation.

Au 31 octobre 2011, DiagnoCure n'avait pas d'arrangement hors bilan, hormis les contrats de location décrits sous la rubrique « Obligations contractuelles » du présent rapport.

## **Principales estimations comptables**

Lors de la préparation de ses états financiers consolidés, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La Société évalue périodiquement ses estimations et hypothèses en se fondant sur son expérience passée et d'autres facteurs pertinents. Les paragraphes qui suivent donnent des précisions sur les principales estimations et hypothèses utilisées.

### **Crédits d'impôt à l'investissement**

La Société a engagé des dépenses de recherche et développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Ces crédits, comptabilisés en réduction des dépenses de recherche et développement, se sont élevés à 226 259 \$ pour l'exercice financier 2011 (321 261 \$ pour l'exercice financier 2010) et sont fondés sur des estimations par la direction des montants devant être recouverts. Toutefois, ces montants doivent être vérifiés par les autorités fiscales. La direction est d'avis qu'elle a procédé à une estimation raisonnable de ces montants.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont passés en revue par la direction pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

### **Rémunération à base d'actions**

La Société détermine la juste valeur des options attribuées aux salariés et aux administrateurs. Cette juste valeur est établie en vertu du modèle d'établissement du prix des actions Black-Scholes nécessitant des estimations pour les taux d'intérêt sans risque en vigueur, le rendement en dividende prévu, la volatilité des actions de la Société et la durée de vie des options.

### **Instruments financiers dérivés**

DiagnoCure n'a pas recours à des instruments de couverture des risques de change ou de risques d'autres natures.

## Obligations contractuelles

La Société s'est engagée dans des obligations contractuelles en vertu de baux visant des locaux pour les montants suivants :

Obligations contractuelles	Paiements exigibles			
	Total	Année 1	Années 2 et 3	Années 4 et 5
<b>Contrat de location-exploitation</b>	368 233 \$	81 830 \$	163 660 \$	122 743 \$

DiagnoCure a signé un bail le 14 janvier 2011, pour la location d'une superficie de 9 627 pieds carrés, dans un bâtiment où son siège social et ses laboratoires de recherche et de développement ont été relocalisés le 4 mars 2011. Ce bail viendra à échéance en 2016. Le paiement annuel à venir en vertu du présent contrat de location s'établit à 81 830 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2007, la Société a conclu des ententes de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces ententes étaient d'une durée initiale de 10 ans. Le cas échéant, la Société a consenti à payer des redevances sur tout produit vendu dérivé des technologies sous-jacentes ainsi que des paiements d'étapes reliés à l'atteinte de certains jalons, le cas échéant.

## Prises de position comptables récentes

### Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la date de conversion des PCGR aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le ou à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les normes IFRS utilisent un cadre conceptuel similaire à celui des PCGR canadiens, mais il y a des différences dans la façon de mesurer, de reconnaître et de divulguer l'information. Pour la Société, la date de conversion aux IFRS sera le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

La Société a mis en place un plan de conversion visant à appliquer les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Avec l'aide d'un consultant externe, la Société analysera et recommandera une série de conventions comptables et mettra en œuvre chacune des normes IFRS. Le Chef de la direction financière et le Comité de vérification et de gestion des risques approuveront le choix des conventions comptables et s'assureront que les technologies de l'information, les contrôles internes, les ajustements contractuels et tout autre ajustement seront effectués.

Le plan de conversion comporte des phases, dont les activités, échéances et état d'avancement sont résumés ci-après :

### Phase 1 : Analyse préliminaire et diagnostic

Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des normes IFRS qui entraîneront des changements au plan de la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir.</li> <li>2. Évaluation des normes en fonction de leur impact anticipé sur les états financiers consolidés de la Société et des efforts requis pour leur mise en application.</li> </ol>
Échéance	Fin de l'exercice 2010
État d'avancement	Complété

### Phase 2 : Analyse des normes

Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS.</li> <li>2. Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue.</li> <li>3. Choix par la Société des dérogations offertes par l'IFRS 1 à la date de transition. Calcul de l'impact quantitatif sur les états financiers consolidés. Analyse de divulgation.</li> <li>4. Préparation d'un projet d'états financiers consolidés et de notes.</li> <li>5. Identification des effets collatéraux dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ technologies de l'information et systèmes d'information;</li> <li>▶ contrôles internes à l'égard de l'information financière;</li> <li>▶ contrôles et procédures de communication de l'information;</li> <li>▶ contrats;</li> <li>▶ rémunération;</li> <li>▶ fiscalité;</li> <li>▶ formation.</li> </ul> </li> </ol>
Échéance	Fin de l'exercice 2011
État d'avancement	Complété, à l'exception de quelques normes IFRS peu importantes qui seront complétées au cours des prochaines semaines.

### Phase 3 : Mise en application

Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition.</li> <li>2. Compilation des données financières comparatives.</li> <li>3. Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir.</li> <li>4. Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir.</li> <li>5. Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.</li> </ol>
Échéance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ À la fin de l'exercice 2011, le bilan d'ouverture, les données financières comparatives selon les IFRS et les modifications relatives aux impacts collatéraux seront complétés.</li> <li>▶ Au cours de l'exercice 2012, la Société présentera ses états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.</li> </ul>
État d'avancement	La Société est à compiler et à analyser son bilan d'ouverture préparé conformément aux normes IFRS au 1 <sup>er</sup> novembre 2010 (la « date de transition »), qui sera requis pour des fins de comparaison dans ses rapports intérimaires et ses états financiers annuels de l'exercice 2011-2012. Les modèles d'états financiers trimestriels et annuels sont presque complétés.

À ce jour, la Société a identifié les impacts suivants sur ses futurs états financiers selon les normes IFRS :

- **IFRS 1 - Première adoption des IFRS**

IFRS 1 est une norme de communication de l'information financière qui stipule les exigences pour une entité qui prépare des états conformes aux IFRS pour la première fois, et s'applique au moment de la conversion. IFRS 1 prévoit des exemptions facultatives à la règle générale de l'application rétrospective des IFRS. Ces exemptions sont les suivantes :

- (i) Regroupements d'entreprises - IFRS 1 permet aux entités de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant la date de conversion;
- (ii) Paiements à base d'actions - IFRS 1 permet aux entités de ne pas retraiter les octrois réalisés et acquis avant la date de conversion; et
- (iii) La juste valeur comme coût présumé - une entité peut choisir d'évaluer certains types d'actifs à la date de conversion à sa juste valeur ou utiliser une réévaluation PCGR antérieure et utiliser cette juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé à cette date.

La Société envisage de se prévaloir des exemptions IFRS au titre des points (i) et (ii). La décision finale peut être reportée jusqu'au premier dépôt des états financiers annuels de la Société sur la base des normes IFRS.

- **IFRS 2 - Paiements à base d'actions**

Comparativement à la convention comptable actuellement appliquée par la Société dans le cadre des PCGR du Canada, la norme IFRS 2 introduit pour les octrois à base d'actions avec acquisition graduelle par tranches, une exigence de rendre compte de chaque tranche comme octroi distinct comportant sa juste valeur propre. Le coût de rémunération pour chaque tranche est constaté sur la période d'acquisition qui lui est propre.

En outre, lorsqu'il s'agissait d'un choix de convention dans le cadre des PCGR du Canada, la norme IFRS 2 exige qu'un taux de renonciation soit pris en compte, représentant le nombre prévu d'instruments à base d'actions qui seront ultimement acquis en raison des conditions d'acquisition autres que les conditions du marché.

	1 <sup>er</sup> novembre 2010 PCGR	Ajustements	1 <sup>er</sup> novembre 2010 IFRS
<b>Capitaux propres</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actions ordinaires	92 036 202	(3 163)	92 033 039
Actions privilégiées	5 857 000	—	5 857 000
Surplus d'apport	8 052 381	(125 327)	7 927 054
Déficit	(91 068 086)	128 490	(90 939 596)
	14 877 497	—	14 877 497

L'ajustement de 128 490 \$ représente les différences d'évaluation de la rémunération à base d'actions entre les PCGR du Canada et les IFRS. Selon les normes IFRS, pour les octrois à base d'actions avec acquisition graduelle par tranches, il est exigé de rendre compte de chaque tranche comme octroi distinct comportant sa juste valeur propre. Le coût de rémunération pour chaque tranche est constaté sur la période d'acquisition qui lui est propre.

L'IASB continue d'apporter des modifications à d'autres normes des IFRS et a un certain nombre de projets en cours. La Société continuera de surveiller tous les projets de l'IASB qui sont en cours pour assurer leur mise en œuvre et leur comptabilisation en temps opportun.

- **IAS 36 – Dépréciation d’actifs**

Selon les PCGR du Canada, les actifs à long terme, certains actifs incorporels identifiables et actifs de propriété intellectuelle sont passés en revue régulièrement par la direction pour déterminer s’ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d’un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d’un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l’utilisation ainsi qu’avec sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l’on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l’excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

Selon les normes IFRS, IAS 36 exige de soumettre les actifs à long terme, certains intangibles et la propriété intellectuelle à un test de dépréciation lorsque des événements et changements de situation indiquent que la valeur comptable peut excéder la juste valeur diminuée des coûts de vente ou la valeur d’utilité de l’actif ou du groupe d’actifs. Pour la détermination de la valeur d’utilité, les actifs doivent être groupés au niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie peuvent être identifiés séparément des autres flux de trésorerie de la Société. La valeur d’utilité est mesurée par la valeur actualisée des flux de trésorerie.

À la suite de ce changement de méthodologie, la Compagnie évalue si ce changement aura un impact sur la valeur d’utilité de ses actifs intangibles.

### **Contrôles et procédures de communication de l’information**

Le Président et Chef des affaires médicales (Chef de la direction), et le Chef de la direction financière de la Société sont responsables de l’établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l’information et du contrôle interne à l’égard de l’information financière, tels que définis par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l’efficacité des contrôles et procédures et du contrôle interne à l’égard de l’information financière liés à la préparation des documents d’information, y compris le présent rapport de gestion, le rapport annuel, la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations. En se fondant sur cette évaluation, le Président et Chef des affaires médicales (Chef de la direction) et le Chef de la direction financière de la Société ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l’information et du contrôle interne à l’égard de l’information financière étaient efficaces à la fin de l’exercice clos le 31 octobre 2011. Plus spécifiquement, la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d’information.

De plus, la conception des contrôles internes à l’égard de l’information financière fournit une assurance raisonnable que l’information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publications de l’information financière, conformément aux PCGR du Canada.

## Facteurs de risque

Les activités de la Société sont soumises à certains facteurs de risque et incertitudes qui touchent généralement l'ensemble des sociétés œuvrant dans le secteur de la biotechnologie. La rentabilité future de DiagnoCure dépend de son habileté à développer avec succès ses technologies et ses produits, à conserver à son service un personnel hautement qualifié, à préserver ses droits de propriété intellectuelle, à établir des alliances stratégiques et des partenariats de recherche et des ententes d'octroi de licences, à obtenir des résultats satisfaisants à l'égard des études cliniques sur ses produits et à obtenir les approbations réglementaires qui lui permettront de commercialiser ses produits. Ce processus requiert l'investissement de ressources financières importantes. Par conséquent, la capacité de la Société à obtenir les fonds nécessaires pour financer ses activités est fondamentale pour ses succès futurs et, comme tel, constitue un risque. Le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ».

## Mise en garde

L'analyse et les commentaires de la direction qui précèdent ont pour but de faciliter la compréhension des états financiers consolidés audités et des notes afférentes et devraient donc être lus conjointement avec ces documents. Ces analyses et commentaires incluent des objectifs, projections, estimations, attentes, prévisions et prédictions de la Société ou de la direction, lesquels peuvent être de nature prospective. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des anticipations et hypothèses et comportent également des risques et incertitudes, connus et inconnus, dont plusieurs se révèlent hors du contrôle de DiagnoCure. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations de nature prospective concernant la résultante des projets de recherche et développement et les revenus futurs sont fondées sur les prévisions de la direction et à la connaissance de la direction, il n'y avait pas dans l'exercice financier 2011 d'événement ou circonstance de nature à engendrer des résultats réels sensiblement différents des énoncés prospectifs. De plus, le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ». DiagnoCure décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives contenues aux présentes, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il est possible de se procurer davantage de renseignements sur DiagnoCure en consultant le site Internet de la Société au [www.diagnocure.com](http://www.diagnocure.com). D'autres documents, incluant la notice annuelle de la Société et le rapport annuel, sont disponibles sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Québec, Canada

13 janvier 2012

(Signé)

**Yves Fradet**

Président et Chef des affaires médicales  
(Chef de la direction)

(Signé)

**Chantal Miklosi**

Chef de la direction financière

## Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de DiagnoCure inc. ainsi que les autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et font l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et principes comptables appropriés dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés.

DiagnoCure inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite efficace et ordonnée des affaires de la Société.

Le Conseil d'administration s'assure que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. De plus, il a la responsabilité ultime d'examiner et d'approuver les états financiers. C'est par le biais de son Comité de vérification et de gestion des risques, lequel est constitué d'administrateurs indépendants, que le Conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité. Les membres de ce Comité rencontrent la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque intervenant s'acquitte de ses fonctions adéquatement, et finalement, d'examiner les états financiers consolidés ainsi que le rapport des auditeurs indépendants.

Les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., désignés par les actionnaires, ont audité les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010, et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. De plus, les auditeurs ont accès au Comité de vérification et de gestion des risques en tout temps.

Québec, Canada

13 janvier 2012

(Signé)

**Yves Fradet**

Président et Chef des affaires médicales  
(Chef de la direction)

(Signé)

**Chantal Miklosi**

Chef de la direction financière

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de  
**DiagnoCure inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **DiagnoCure inc.**, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 octobre 2011 et 2010, et les états consolidés du déficit, des résultats et du résultat étendu, et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de DiagnoCure inc. aux 31 octobre 2011 et 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young S.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Québec, Canada

Le 16 janvier 2012

<sup>1</sup>CA auditeur permis n° 10845

# Bilans consolidés

Aux 31 octobre

	2011 \$	2010 \$
		<i>(retraités – note 3)</i>
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 540 169	1 079 084
Placements à court terme <i>(note 4)</i>	1 642 839	5 744 853
Débiteurs <i>(note 5)</i>	193 927	169 486
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir <i>(note 11)</i>	449 098	679 875
Charges payées d'avance	87 563	113 811
Actif à court terme lié aux activités abandonnées <i>(note 3)</i>	—	209 919
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>8 913 596</b>	<b>7 997 028</b>
<b>Placements à long terme</b> <i>(note 6)</i>	<b>700 520</b>	<b>23 562</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> <i>(note 7)</i>	<b>507 194</b>	<b>238 775</b>
<b>Immobilisations corporelles liées aux activités abandonnées</b> <i>(note 3)</i>	<b>—</b>	<b>349 510</b>
<b>Actifs incorporels</b> <i>(note 8)</i>	<b>7 036 267</b>	<b>8 200 552</b>
	<b>17 157 577</b>	<b>16 809 427</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 058 115	694 379
Produits comptabilisés d'avance	661 927	237 752
Tranche de la dette échéant à moins d'un an <i>(note 9)</i>	26 244	—
Passif à court terme lié aux activités abandonnées <i>(note 3)</i>	—	236 938
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>1 746 286</b>	<b>1 169 069</b>
<b>Passifs d'impôts futurs</b> <i>(note 12)</i>	<b>651 322</b>	<b>762 861</b>
<b>Dette à long terme</b> <i>(note 9)</i>	<b>114 215</b>	<b>—</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social <i>(note 10)</i>		
Actions ordinaires	92 078 541	92 036 202
Actions privilégiées	5 857 000	5 857 000
Surplus d'apport <i>(note 10)</i>	8 394 730	8 052 381
Déficit	(91 684 517)	(91 068 086)
	<b>14 645 754</b>	<b>14 877 497</b>
	<b>17 157 577</b>	<b>16 809 427</b>

Engagements et garanties *(note 16)*

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**Au nom du conseil d'administration,**

(Signé)

**Alain G. Michel**  
Administrateur

(Signé)

**Yves Fradet**  
Administrateur

## États du déficit consolidés

Pour les exercices clos les 31 octobre

	2011 \$	2010 \$
Déficit au début de l'exercice	(91 068 086)	(82 250 669)
Perte nette	(616 431)	(8 817 417)
<b>Déficit à la fin de l'exercice</b>	<b>(91 684 517)</b>	<b>(91 068 086)</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

# États des résultats et du résultat étendu consolidés

Pour les exercices clos les 31 octobre

	2011 \$	2010 \$
		<i>(retraités – note 3)</i>
<b>Produits</b>		
Ventes	82 632	—
Coût des ventes	(2 462)	—
	80 170	—
Produits provenant d'un contrat de recherche et de licence	1 161 611	1 184 098
Intérêts	61 769	156 492
	<b>1 303 550</b>	<b>1 340 590</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais de recherche et de développement	1 461 858	2 443 023
Crédits d'impôt à l'investissement <i>(note 11)</i>	(226 259)	(321 261)
	1 235 599	2 121 762
Frais d'administration	2 051 475	1 884 903
Amortissement d'actifs incorporels	1 195 832	1 193 141
Rémunération à base d'actions <i>(note 10)</i>	363 742	459 087
Amortissement des immobilisations corporelles	188 072	286 159
Frais de vente et de développement des affaires	185 732	241 351
Frais financiers	13 909	7 900
Charges de restructuration <i>(note 13)</i>	—	229 163
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(24 544)	(9 290)
Perte (gain) de change	(62 755)	151 056
	<b>5 147 062</b>	<b>6 565 232</b>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(3 843 512)	(5 224 642)
Recouvrement d'impôts futurs <i>(note 12)</i>	(111 539)	(252 068)
<b>Perte nette et perte étendue découlant des activités poursuivies</b>	<b>(3 731 973)</b>	<b>(4 972 574)</b>
Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu découlant des activités abandonnées <i>(note 3)</i>	3 115 542	(3 844 843)
<b>Perte nette et résultat étendu</b>	<b>(616 431)</b>	<b>(8 817 417)</b>
<b>Perte nette de base par action découlant des activités poursuivies</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(0,12)</b>
<b>Résultat net de base par action découlant des activités abandonnées <i>(note 10)</i></b>	<b>0,07</b>	<b>(0,09)</b>
	<b>(0,01)</b>	<b>(0,21)</b>
	<b>(0,08)</b>	<b>(0,12)</b>
<b>Perte nette diluée par action découlant des activités poursuivies</b>	<b>0,06</b>	<b>(0,09)</b>
<b>Résultat net dilué par action découlant des activités abandonnées <i>(note 10)</i></b>	<b>(0,02)</b>	<b>(0,21)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>42 993 274</b>	<b>42 968 755</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices clos les 31 octobre

	2011 \$	2010 \$
		<i>(retraités – note 3)</i>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette découlant des activités poursuivies	<b>(3 731 973)</b>	(4 972 574)
Rajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	<b>363 742</b>	459 087
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	<b>(24 544)</b>	(9 290)
Amortissement	<b>1 383 904</b>	1 479 300
Impôts futurs	<b>(111 539)</b>	(252 068)
	<b>(2 120 410)</b>	(3 295 545)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>1 020 495</b>	(300 555)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(1 099 915)</b>	(3 596 100)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette de placements à court terme	<b>4 102 014</b>	3 174 007
Variation nette de placements à long terme	<b>(676 958)</b>	800 350
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(311 868)</b>	(3 405)
Cession d'immobilisations corporelles	<b>32 596</b>	9 290
Cession d'activités abandonnées ( <i>note 3</i> )	<b>4 580 984</b>	—
Acquisition d'actifs incorporels	<b>(31 547)</b>	(36 395)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>7 695 221</b>	3 943 847
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(12 216)</b>	—
Émission d'actions ordinaires	<b>20 946</b>	11 582
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>8 730</b>	11 582
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'exercice découlant des activités poursuivies</b>	<b>6 604 036</b>	359 329
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités abandonnées ( <i>note 3</i> )	<b>(1 199 693)</b>	(4 035 620)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>1 135 826</b>	4 812 117
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>6 540 169</b>	1 135 826
La trésorerie et les équivalents de trésorerie pour 2010 sont composés d'une tranche de 1 079 084 \$ provenant des activités poursuivies et d'une tranche de 56 742 \$ provenant des activités abandonnées		
<b>Renseignements supplémentaires</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par la dette à long terme	<b>152 675</b>	—

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# Notes afférents aux états financiers consolidés

31 octobre 2011

## 1. CONSTITUTION ET NATURE DE L'ENTREPRISE

DiagnoCure inc. (la « Société ») est une société de biotechnologie, spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits diagnostiques du cancer a été constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 8 décembre 1994 et existe en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

La Société prévoit continuer ses activités de recherche et de développement et de commercialisation. Les activités de la Société sont assujetties à tous les risques inhérents à l'établissement et au maintien d'une entreprise de biotechnologie émergente, en particulier le parachèvement réussi de ses activités de recherche et de développement, la commercialisation de ses produits et l'obtention du financement requis.

En 2010 et jusqu'au 28 juin 2011 (la « date de cession »), la Société avait deux secteurs d'activité : le secteur Biotechnologies et le secteur Services de laboratoire. Depuis le 28 juin 2011, la Société n'exploite plus que le secteur Biotechnologies (*note 3*). Le bénéfice sectoriel (perte sectorielle) des Services de laboratoire en 2010 et 2011 jusqu'à la date de cession est présenté à la note 3 afférente aux états financiers consolidés et le résultat sectoriel pour le secteur Biotechnologies est présenté dans les états des résultats et du résultat étendu consolidés de 2011 et 2010. En outre, les actifs liés au secteur Biotechnologies représentaient 97 % des actifs consolidés en 2010 et se trouvaient au Canada.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et incluent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit Catalyst Oncology LP, DiagnoCure U.S. GP, 9184-6766 Québec inc. et 9161-6722 Québec inc. Les opérations et les soldes intersociétés importants ont été éliminés lors de la consolidation.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants constatés des actifs, des passifs, des produits et des charges et les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels, surtout celles qui ont trait aux crédits d'impôt à l'investissement à recevoir, au recouvrement des actifs à long terme, ainsi qu'à la détermination de la valeur des options sur actions. Les montants constatés et la présentation des notes afférentes aux états financiers consolidés sont déterminés à l'aide des meilleures estimations de la direction fondées sur les conditions économiques les plus probables et les mesures prévues au cours de l'exercice. Les résultats réels, toutefois, peuvent différer des estimations utilisées dans les présents états financiers consolidés, et ces écarts pourraient être importants.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des placements facilement convertibles en un montant connu d'espèces, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative, qui est assorti d'une échéance d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Placements à court terme et à long terme

Les placements, se composant d'obligations à court terme et de dépôts à terme, sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif suivant leur évaluation initiale à la juste valeur. Ces placements ont été classés comme actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance.

### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût, et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées de vie utile estimatives suivantes :

#### Immobilisations corporelles

	Durée du bail
Améliorations locatives	
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	5 ans
Matériel informatique	3 ans

#### Actifs incorporels

Licences et brevets	10 ans
---------------------	--------

Les actifs incorporels sont composés de licences exclusives acquises auprès de tiers à l'égard de l'utilisation de certaines propriétés intellectuelles et d'honoraires professionnels engagés jusqu'à présent pour l'obtention de brevets et de licences exclusives pour des produits dont la vente est approuvée.

### Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale reçue sous forme de subventions et de crédits d'impôt à l'investissement pour les activités de recherche et de développement admissibles est portée en diminution du coût des immobilisations corporelles correspondantes ou des frais de recherche et de développement s'y appliquant, lorsqu'il existe une certitude raisonnable quant à leur matérialisation finale.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Constatation des produits

Les produits d'exploitation provenant de l'exécution des tests de la Société sont constatés lorsque les critères de comptabilisation des produits suivants sont satisfaits : 1) une preuve convaincante qu'un contrat existe, 2) la livraison a eu lieu ou les services ont été rendus, 3) les frais sont fixés ou déterminables et 4) la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Le deuxième critère est satisfait lorsque la Société effectue le test, puis rédige un rapport et le transmet au médecin. Lorsque le premier, deuxième et troisième critères sont respectés et que le quatrième critère ne l'est pas, les produits d'exploitation sont constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse au moment de l'encaissement.

La Société facture généralement à une tierce partie le test de stadification du cancer colorectal Previstage<sup>MC</sup> GCC lorsqu'elle transmet un rapport sur les résultats du test au médecin. À ce titre, la Société assume la cession des prestations et le risque de recouvrement auprès de la tierce partie. Normalement, la Société facture directement au patient les sommes impayées lorsque de nombreuses requêtes de remboursement ont été refusées ou encore partiellement remboursées par la compagnie d'assurance. Étant relativement nouveau sur le marché, le test de stadification du cancer colorectal Previstage<sup>MC</sup> GCC pourrait être considéré comme un test de recherche par les compagnies d'assurance et non couvert selon leurs politiques de remboursement. Par conséquent, la Société gère les remboursements au cas par cas si des politiques ne sont pas établies ou encore si des antécédents de remboursement n'ont pas été établis. Ainsi, au moment de l'envoi du rapport Previstage<sup>MC</sup> GCC au médecin, et en l'absence d'un contrat d'assurance ou d'antécédents de remboursement, la recouvrabilité ne peut être raisonnablement assurée, et les produits ne sont donc constatés qu'au moment de l'encaissement.

Redevances – Les produits résultant des redevances sont constatés lorsque la mesure et le recouvrement des produits en cause sont raisonnablement sûrs. Les redevances représentent un pourcentage des ventes nettes réalisées sur un produit de la Société par un titulaire de licence. Les ventes nettes du titulaire de licence correspondent aux produits tirés des ventes de produits, lesquels reposent sur la propriété intellectuelle licenciée de la Société, diminués des montants estimatifs pour les facturations internes, rabais, avantages promotionnels, rabais sur ventes, frais des services de distribution, retours et pertes. La Société constate les redevances sur les ventes nettes de son titulaire de licence lorsque le droit de propriété et le risque de perte ont été transmis au client du titulaire de licence, ce qui survient habituellement au moment de la livraison du produit au client du titulaire de licence, que les provisions estimatives pour les facturations internes, rabais, avantages promotionnels, rabais sur ventes, frais des services de distribution, retours et pertes sont déterminées de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

La Société constate les produits provenant de contrats de recherche et de licence lorsque les services prévus sont rendus selon les conditions du contrat. Les paiements faits d'avance non remboursables et les paiements prévus au calendrier pour accéder aux technologies exclusives de la Société selon les contrats de recherche et de licence sont constatés comme produits sur la durée de l'entente de collaboration. Les montants perçus avant la constatation sont inclus dans les produits comptabilisés d'avance.

Les intérêts créditeurs sont constatés selon la comptabilité d'exercice.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts temporaires existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs. Ces actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés selon le taux d'imposition qui devrait s'appliquer lorsque ces actifs et passifs d'impôts futurs devraient être réalisés ou réglés. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

### Recherche et développement

Les frais de recherche sont imputés aux états des résultats consolidés à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont imputés aux états des résultats consolidés à mesure qu'ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères des PCGR du Canada relatifs au report et à l'amortissement. La Société n'a pas reporté de tels frais de développement jusqu'à présent.

### Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens. La méthode temporelle est utilisée pour convertir les comptes et les filiales intégrées en devises. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires inscrits en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin d'exercice, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change en vigueur lorsque les actifs ont été acquis ou les passifs contractés. Les produits et charges (autres que l'amortissement qui est converti au taux s'appliquant aux immobilisations correspondantes) sont convertis au taux de change moyen pour la période. Les gains et pertes de change sont inclus dans les états des résultats et du résultat étendu consolidés de la période considérée.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, compte tenu de l'exercice de tous les titres dilutifs. Selon la méthode du rachat d'actions, le produit tiré de l'exercice des options est utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période. Les actions privilégiées convertibles et les options sur actions n'ont pas été incluses dans le calcul de la perte diluée par action découlant des activités poursuivies puisque la Société affiche une perte et l'inclusion de ces instruments aurait un effet antidilutif. Le résultat dilué par action découlant des activités abandonnées a été calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions, compte tenu de l'exercice des actions privilégiées convertibles et de la levée de toutes les options sur actions dilutives.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation laissent supposer que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés liés à son utilisation prévue ainsi qu'avec sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Rémunération à base d'actions

La juste valeur de chaque option attribuée aux salariés et aux administrateurs est établie à la date d'attribution selon le modèle de Black et Scholes et est amortie sur une base linéaire à titre de charge de rémunération sur une période graduelle d'acquisition des droits des options attribuées de trois ans, en considérant les attributions comme une série plutôt qu'individuellement. Ces coûts figurent dans le poste rémunération à base d'actions et sont portés au crédit du surplus d'apport. Quand les options sont exercées, le produit reçu par la Société ainsi que la juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport sont portés au crédit du capital social.

## 3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Dans le but d'optimiser la commercialisation du test de stadification du cancer colorectal Previstage<sup>MC</sup> GCC et de poursuivre le développement de tests génomiques novateurs pour le dépistage du cancer qui s'inscrivent dans le domaine de la médecine personnalisée, la Société a vendu, le 28 juin 2011, son laboratoire médical américain CLIA pour une contrepartie de 5 531 849 \$ (5,7 millions \$ US), dont un montant de 950 865 \$ a été déduit au titre des charges liées à l'opération, pour une contrepartie nette de 4 580 984 \$. Compte tenu de la valeur comptable nette des actifs cédés (soit des immobilisations corporelles) de 253 160 \$, la Société a réalisé un gain net de 4 327 824 \$. Par conséquent, tous les produits, charges, actifs et passifs liés au secteur Services de laboratoire ont été classés au titre des activités abandonnées.

Par suite de cette opération, la Société a séparé les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie nets liés au secteur Services de laboratoire dans ses états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

Les chiffres correspondants de 2010 ont été retraités pour refléter l'incidence de cette opération.

### 3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

#### Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu découlant des activités abandonnées

Pour les exercices clos les 31 octobre	2011 \$	2010 \$
<b>Produits</b>		
Ventes	152 195	90 609
Coûts des ventes	(83 319)	(51 006)
	<b>68 876</b>	<b>39 603</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais de recherche et de développement	874 470	1 807 877
Frais d'administration	33 186	78 097
Amortissement des immobilisations corporelles	97 895	165 999
Frais de vente et de développement des affaires	401 740	1 360 241
Frais financiers	7 732	8 217
Charges de restructuration (note 13)	—	486 865
Gain de change	(193 277)	(22 850)
	<b>1 221 746</b>	<b>3 884 446</b>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 152 870)	(3 844 843)
Gain net à la cession des actifs liés aux activités abandonnées	4 327 824	—
Impôts sur les bénéfices	59 412	—
<b>Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu découlant des activités abandonnées</b>	<b>3 115 542</b>	<b>(3 844 843)</b>

#### Bilans aux 31 octobre

	2011 \$	2010 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	56 742
Charges payées d'avance	—	153 177
Total de l'actif à court terme	—	209 919
Immobilisations corporelles	—	349 510
Total de l'actif	—	559 429
Créditeurs et charges à payer	—	236 938
Total du passif à court terme	—	236 938

#### Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Pour les exercices clos les 31 octobre	2011 \$	2010 \$
Activités d'exploitation	(1 198 148)	(3 994 858)
Activités d'investissement	(1 545)	(40 762)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités abandonnées	<b>(1 199 693)</b>	<b>(4 035 620)</b>

#### 4. PLACEMENTS À COURT TERME

	2011		2010	
	Coût après amortissement	Taux moyen pondéré effectif	Coût après amortissement	Taux moyen pondéré effectif
	\$	%	\$	%
Obligations	1 619 447	1,44	5 744 853	1,62
Dépôt à terme	23 392	1,20	—	—
	<b>1 642 839</b>	<b>1,43</b>	5 744 853	1,62

#### 5. DÉBITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Contrat de recherche et de licence	142 490	137 441
Taxes de vente	48 260	25 837
Comptes clients	3 177	6 208
	<b>193 927</b>	169 486

#### 6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2011		2010	
	Coût après amortissement	Taux moyen pondéré effectif	Coût après amortissement	Taux moyen pondéré effectif
	\$	%	\$	%
Obligations	700 520	1,75	—	—
Dépôt à terme	—	—	23 562	1,20
	<b>700 520</b>	<b>1,75</b>	23 562	1,20

Les obligations viennent à échéance en octobre 2013.

#### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	439 169	28 574	1 244 087	1 235 295
Mobilier et matériel de bureau	226 116	215 322	341 954	333 427
Matériel de laboratoire	1 931 555	1 864 324	2 542 814	2 351 618
Matériel informatique	307 292	288 718	475 428	445 168
	<b>2 904 132</b>	<b>2 396 938</b>	4 604 283	4 365 508
Amortissement cumulé	<b>2 396 938</b>		4 365 508	
	<b>507 194</b>		238 775	

## 8. ACTIFS INCORPORELS

	2011	2010
	\$	\$
Licences et brevets	12 076 187	12 044 640
Amortissement cumulé	5 039 920	3 844 088
	<b>7 036 267</b>	<b>8 200 552</b>

## 9. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
	\$	\$
Prêt contracté auprès du propriétaire des locaux de la Société à Québec pour financer l'acquisition des améliorations locatives portant intérêt à 9,53 %, lequel est remboursable en versements mensuels de 3 209 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant en avril 2016.	140 459	—
Moins la tranche échéant à moins d'un an	26 244	—
	<b>114 215</b>	<b>—</b>
Le capital minimal à rembourser au cours des cinq prochains exercices se présente comme suit :		
	2012	26 244
	2013	28 858
	2014	31 733
	2015	34 894
	2016	18 730

## 10. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

Nombre illimité d'actions des catégories suivantes, sans valeur nominale :

Actions ordinaires avec droit de vote et de participation.

Actions privilégiées, pouvant être émises en série, sans droit de vote, dont les droits, privilèges, restrictions et conditions inhérents à chaque série seront déterminés par les administrateurs à l'émission de chaque série. Les actions privilégiées de série A comportent un dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 6 % par année, et peuvent être échangées au gré du porteur contre des actions ordinaires selon un ratio de «un pour un». DiagnoCure inc. a le choix de racheter les actions privilégiées ou d'exiger leur conversion en actions ordinaires dans certaines circonstances.

### Actions ordinaires

	2011	2010
	\$	\$
<b>Émis et payé</b>		
43 013 471 actions ordinaires (42 976 140 au 31 octobre 2010)	92 078 541	92 036 202

## 10. CAPITAL SOCIAL (suite)

### Actions ordinaires (suite)

#### Émis et payé (suite)

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	42 976 140	92 036 202	42 957 475	92 015 103
Émission d'actions ordinaires à l'exercice				
d'options sur actions	37 331	20 946	18 665	11 582
Tranche constatée auparavant dans le surplus d'apport à titre d'élément de la rémunération à base d'actions	—	21 393	—	9 517
Solde à la fin de l'exercice	43 013 471	92 078 541	42 976 140	92 036 202

#### Actions privilégiées

	2011 \$	2010 \$
4 900 000 actions privilégiées convertibles, série A	5 857 000	5 857 000

#### Régime de droits des actionnaires

Le 19 janvier 2011, le conseil d'administration a adopté l'instauration d'un régime de droits des actionnaires (« régime de droits »). En vertu de ce régime, les porteurs d'actions ordinaires se voient conférer un droit d'achat d'action (le « droit ») pour chaque action ordinaire détenue si une personne ou un groupe effectue une offre publique d'achat ou acquiert 20 % ou plus des actions avec droit de vote en circulation de la Société, sauf dans le cas d'une acquisition aux termes d'une offre autorisée ou d'une offre autorisée concurrentielle. Chaque droit confère le droit au porteur inscrit, sauf à l'acquéreur et aux tiers liés à celui-ci, d'acheter une action ordinaire émise avec un escompte de 50 % sur le cours du marché en vigueur à ce moment-là, sous réserve d'ajustement dans certaines situations. Le régime de droits viendra à échéance à la date de l'assemblée annuelle de la Société en 2020, sous réserve que les actionnaires de la Société le reconfirmant aux assemblées annuelles de la Société en 2014 et en 2017.

#### Actions ordinaires

##### A) Émission d'actions

###### Émission d'actions ordinaires

Après l'exercice des options sur actions, 37 331 actions ordinaires (18 665 en 2010) ont été émises pour une contrepartie au comptant de 20 946 \$ (11 582 \$ en 2010).

##### B) Options sur actions

La Société a adopté un régime d'options sur actions pour ses administrateurs, hauts dirigeants, employés et conseillers, en vertu duquel un total de 7 % des actions ordinaires en circulation de la Société ont été réservées aux fins d'émission. Aucune option sur actions n'est attribuée pour une période dépassant dix ans, et le prix d'exercice de chaque option sur actions ne peut être inférieur à la moyenne du cours du marché des cinq jours précédant l'attribution. Les droits relatifs à ces options sur actions sont généralement acquis sur une période de trois ans suivant la date d'attribution.

## 10. CAPITAL SOCIAL (suite)

### Actions ordinaires (suite)

#### B) Options sur actions (suite)

Les options sur actions en cours de la Société aux 31 octobre 2011 et 2010 et les changements survenus au cours des exercices clos à ces dates se résument comme suit :

	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours au début de l'exercice	2 252 541	1,73	2 837 935	2,28
Attribuées	205 000	0,82	900 000	1,21
	2 457 541		3 737 935	
Exercées	(37 331)	0,56	(18 665)	0,62
Annulées ou éteintes	(298 203)	1,60	(1 466 729)	2,49
Options en cours à la fin de l'exercice	2 122 007	1,68	2 252 541	1,73
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 312 319	2,06	1 046 988	2,38

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options sur actions en cours au 31 octobre 2011 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne contractuelle pondérée à courir (ans)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
4,21 à 6,13	260 000	3,40	4,52	260 000	4,52
2,68 à 3,96	135 506	4,21	3,39	135 506	3,39
1,61 à 1,80	253 500	4,42	1,73	253 500	1,73
0,96 à 1,34	1 020 000	7,60	1,18	454 318	1,17
0,62 à 0,82	322 000	9,00	0,75	77 994	0,62
0,37 à 0,40	131 001	1,48	0,38	131 001	0,38
	2 122 007	6,33	1,68	1 312 319	2,06

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011, la Société n'a pas attribué d'options (aucune en 2010) aux employés et aux administrateurs.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2011, la Société n'a pas attribué d'options (550 000 en 2010) aux employés et aux administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du deuxième trimestre de 2010 a totalisé 0,87 \$ par option sur actions.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2011, la Société n'a pas attribué d'options (50 000 en 2010) aux employés et aux administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du troisième trimestre de 2010 a été de 0,76 \$ par option sur actions.

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011, la Société a attribué 205 000 options (300 000 en 2010) aux employés et aux administrateurs. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011 a totalisé 0,82 \$ par option sur actions (0,84 \$ en 2010).

## 10. CAPITAL SOCIAL (suite)

### Actions ordinaires (suite)

#### B) Options sur actions (suite)

La juste valeur de chaque option attribuée a été calculée d'après le modèle de Black et Scholes et les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Trimestres clos les							
	31 janvier		30 avril		31 juillet		31 octobre	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	—	—	—	3,27 %	—	2,94 %	<b>1,98%</b>	2,43%
Durée prévue	—	—	—	8 ans	—	8 ans	<b>8 ans</b>	8 ans
Volatilité prévue	—	—	—	74 %	—	74 %	<b>70 %</b>	73 %
Taux de dividende prévu	—	—	—	—	—	—	—	—

#### C) Surplus d'apport

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<b>8 052 381</b>	7 602 811
Rémunération à base d'actions	<b>363 742</b>	459 087
Options sur actions exercées	<b>(21 393)</b>	(9 517)
Solde à la fin de l'exercice	<b>8 394 730</b>	8 052 381

#### D) Résultat par action

Aucun rajustement n'a été apporté à la perte nette aux fins du calcul de la perte de base et diluée par action découlant des activités poursuivies et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul de la perte diluée par action découlant des activités poursuivies, car une telle mesure aurait été antidilutive.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé comme suit pour les activités abandonnées en 2011 :

	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de DiagnoCure inc.	3 115 542
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	42 993 274
Incidence nette des options sur actions	127 348
Incidence nette des actions privilégiées convertibles	4 900 000
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	48 020 622
Résultat par action	
De base	0,07
Dilué	0,06

L'incidence de l'exercice des options sur actions a été incluse dans le calcul du résultat dilué par action dans le tableau ci-dessus, compte non tenu de 1 943 540 options sur actions dont la valeur comptable moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice.

## 11. CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT À RECEVOIR ET AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a engagé des frais de recherche et de développement qui donnent droit aux crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental du Québec. Les crédits, totalisant 226 259 \$ (321 261 \$ en 2010), ont été affectés aux frais de recherche et de développement.

Les montants comptabilisés à titre de crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir ont trait aux montants réclamés et font l'objet d'un examen par les autorités fiscales. Tout écart entre les montants réclamés par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales sera comptabilisé au cours de l'exercice où l'écart sera constaté.

En outre, la Société a des crédits d'impôt à l'investissement, pour lesquels elle n'a pas constaté d'économie fiscale, qui peuvent être reportés en avant aux fins de l'impôt fédéral comme suit :

Année de crédit	Montant \$	Année d'expiration
31 octobre 1998	409 000	2018
31 octobre 1999	216 000	2019
31 octobre 2000	150 000	2020
31 octobre 2001	226 000	2021
31 octobre 2002	189 000	2022
31 octobre 2003	183 000	2023
31 octobre 2004	325 000	2024
31 octobre 2005	540 000	2025
31 octobre 2006	445 000	2026
31 octobre 2007	351 000	2027
31 octobre 2008	338 000	2028
31 octobre 2009	201 000	2029
31 octobre 2010	104 000	2030
31 octobre 2011	46 000	2031
	<b>3 723 000</b>	

## 12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices présenté diffère du montant d'impôts calculé en appliquant les taux d'imposition prévus par la loi à la perte avant impôts sur les bénéfices. Les raisons des écarts et les incidences fiscales en découlant se présentent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Charge d'impôts au taux combiné fédéral et provincial canadien prévu par la loi	<b>192 000</b>	2 727 000
Augmentation (diminution) des impôts à recouvrer découlant des éléments suivants :		
Bénéfices étrangers imposés à divers taux	—	151 000
Bénéfice non imposable	<b>295 000</b>	38 000
Charges non déductibles	<b>(104 000)</b>	(138 000)
Modification des taux d'imposition	<b>(939 000)</b>	(49 000)
Économies fiscales non comptabilisées liées aux pertes d'exploitation et autres déductions disponibles	<b>608 127</b>	(2 476 932)
	<b>52 127</b>	252 068

La charge d'impôts en 2011 est composée d'un recouvrement d'impôts futurs de 111 539 \$ découlant des activités poursuivies et d'impôts sur les bénéfices de 59 412 \$ découlant des activités abandonnées.

## 12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Les principales composantes des impôts futurs de la Société s'établissent comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Reports en avant de pertes nettes d'exploitation	13 581 000	14 566 000
Reports en avant de pertes en capital nettes	114 000	114 000
Frais de recherche et de développement	4 456 000	4 459 000
Frais d'émission d'actions	—	97 000
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur leur valeur comptable	2 523 000	2 280 000
Total des actifs d'impôts futurs	20 774 000	21 516 000
Provision pour moins-value	(20 774 000)	(21 516 000)
<b>Actifs d'impôts futurs nets</b>	—	—
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Actifs incorporels	651 322	762 861

La Société a des pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles afin de réduire le bénéfice imposable futur. Ces pertes viennent à échéance comme suit :

Année de la perte	Canada		Année d'expiration
	Fédéral \$	Québec \$	
31 octobre 2006	4 768 000	4 407 000	2026
31 octobre 2007	12 276 000	12 009 000	2027
31 octobre 2008	10 823 000	10 410 000	2028
31 octobre 2009	12 148 000	11 728 000	2029
31 octobre 2010	8 582 000	8 204 000	2030
31 octobre 2011	2 820 000	2 554 000	2031
	51 417 000	49 312 000	

Au 31 octobre 2011, la Société avait des frais de recherche scientifique et de développement expérimental qui n'avaient pas été déduits aux fins fiscales et pouvaient servir à réduire son bénéfice imposable dans l'avenir, sans limite de temps, d'environ 12 883 000 \$ au fédéral et 22 046 000 \$ au Québec.

## 13. RESTRUCTURATION

Le 15 février 2010, DiagnoCure inc. a annoncé un certain nombre de changements à son organisation afin d'optimiser son potentiel de croissance. La Société comprenait alors deux segments opérationnels : 1) le siège social administratif et les activités de R et D de Québec, et 2) DiagnoCure Oncology Laboratories («DOL»), filiale détenue en propriété exclusive, regroupant les activités de vente et de marketing et les services de laboratoire de DiagnoCure inc. aux États-Unis. Cette décision a entraîné une réduction des effectifs dans tous les domaines de la Société. La charge de restructuration inclut des indemnités de départ de 676 750 \$ et les honoraires juridiques et de réaffectation professionnelle de 39 378 \$, pour un montant total de 716 028 \$ qui avait été entièrement versé au 31 octobre 2010.

### 13. RESTRUCTURATION (suite)

	Charges engagées au cours de 2010 \$	Éléments payés au cours de l'exercice 2010 \$	Solde de clôture au 31 octobre 2010 \$
Provision pour indemnités de départ	676 650	676 650	—
Honoraires juridiques et de réaffectation professionnelle	39 378	39 378	—
	716 028	716 028	—

Les charges engagées en 2010 comprenaient un montant de 229 163 \$ découlant des activités poursuivies et un montant de 486 865 \$ découlant des activités abandonnées.

Aucune charge supplémentaire concernant la restructuration n'a été engagée pour l'exercice 2011.

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût après amortissement. Le classement des instruments financiers de même que leur valeur comptable et leur juste valeur sont présentés dans le tableau qui suit :

	31 octobre 2011				Total de la valeur comptable \$	Total de la juste valeur \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Détenus jusqu'à leur échéance \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$		
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 540 169	—	—	—	6 540 169	6 540 169
Placements à court terme	—	1 642 839	—	—	1 642 839	1 642 473
Débiteurs <sup>1</sup>	—	—	145 667	—	145 667	145 667
Placements à long terme	—	700 520	—	—	700 520	694 630
	6 540 169	2 343 359	145 667	—	9 029 195	9 022 939
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs et charges à payer <sup>2</sup>	—	—	—	954 522	954 522	954 522
Dettes à long terme	—	—	—	140 459	140 459	131 923
	—	—	—	1 094 981	1 094 981	1 086 445

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	31 octobre 2010					
	Détenus à des fins de transaction	Détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 135 826	—	—	—	1 135 826	1 135 826
Placements à court terme	—	5 744 853	—	—	5 744 853	5 741 079
Débiteurs <sup>1</sup>	—	—	143 649	—	143 649	143 649
Placements à long terme	—	23 562	—	—	23 562	23 562
	1 135 826	5 768 415	143 649	—	7 047 890	7 044 116
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs et charges à payer <sup>2</sup>	—	—	—	863 499	863 499	863 499

1) Exclusion faite des crédits d'impôt à l'investissement et des taxes de vente, puisque ces montants ne représentent pas un droit contractuel de recevoir de la trésorerie.

2) Exclusion faite de certaines provisions si les montants ne représentent pas un droit contractuel de remettre de la trésorerie.

Aux 31 octobre 2011 et 2010, les placements à court et à long termes avaient été classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (données observables autres que les cours du marché).

### Juste valeur

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties consentantes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La Société utilise les méthodes et hypothèses qui suivent pour établir la juste valeur de chaque catégorie d'instrument financier dont la valeur comptable est incluse dans les bilans consolidés :

#### Détenus à des fins de transaction

Trésorerie et équivalents de trésorerie – La valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

#### Détenus jusqu'à leur échéance

Placements à court et à long termes – La juste valeur est fondée sur des modèles utilisant des données observables autres que les cours du marché.

#### Prêts et créances / Autres passifs financiers

Débiteurs et créditeurs et charges à payer – La valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces comptes.

La juste valeur de la dette à long terme est évaluée au moyen du taux du marché.

#### Risque découlant des instruments financiers dérivés

La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de change

La Société exerce ses activités partout dans le monde, et une partie de ses produits et charges est libellée en dollars américains. Une variation importante du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses flux de trésorerie consolidés. La Société n'a pas couvert son exposition à la variation des taux de change.

La Société a des équivalents de trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer en dollars américains et, par conséquent, elle est exposée au risque de change sur ces soldes.

Les soldes en devises importants aux 31 octobre étaient les suivants :

	2011	2010
	Dollars américains	Dollars américains
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	335 255	429 903
Placements à court terme	23 392	—
Débiteurs	143 422	134 905
Placements à long terme	—	23 392
Créditeurs et charges à payer	(328 859)	(370 684)
<b>Exposition nette</b>	<b>173 210</b>	<b>217 516</b>

Selon l'exposition nette susmentionnée aux 31 octobre, et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain se serait traduite par une diminution (augmentation) de la perte nette, comme suit :

	2011		2010	
	Dollars canadiens		Dollars canadiens	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	5 %	5 %	5 %	5 %
	\$	\$	\$	\$
<b>Par rapport au dollar américain</b>				
Perte nette	(8 661)	8 661	(10 876)	10 876

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte inattendue survienne si une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

La totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est détenue auprès de banques à charte canadiennes. Les placements à court et à long termes sont détenus sous forme de dépôts à terme et d'obligations de municipalités, d'organismes gouvernementaux et, par conséquent, ne constituent pas une concentration du risque de crédit. Ces actifs sont convertibles en un montant au comptant connu et courent un risque minime de variation de leur valeur. Le risque maximal de crédit est limité à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements et des débiteurs. Il n'y a pas de débiteurs en souffrance.

Au 31 octobre 2011, un client représentait 86 % des débiteurs (un client représentait 74 % des débiteurs en 2010). Le total des produits en 2011 provenant de ce client représentait 1 107 779 \$ (1 135 321 \$ en 2010).

## **14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

### **Risque d'illiquidité et risque de marché**

La politique de placement de la Société prévoit le placement de l'excédent de son encaisse dans des obligations de première qualité de diverses durées, choisies en fonction de l'échéancier prévu des dépenses nécessaires à la poursuite des activités.

Les placements de la Société sont composés d'obligations garanties par le gouvernement assujetties à un risque minime de variation de valeur.

## **15. GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital visent à préserver sa capacité de poursuivre ses activités, à fournir un rendement aux actionnaires et à réduire au minimum le coût du capital.

Pour gérer son capital, la Société considère que les capitaux propres, qui s'établissent à 13 794 189 \$ (14 877 497 \$ en 2010) font partie de la définition du capital.

Le principal objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose de sources de financement suffisantes pour mener ses activités de recherche et de développement et de commercialisation et assurer la poursuite de ses activités. Afin d'obtenir le capital nécessaire, la Société peut tenter de réunir des fonds additionnels au moyen de l'émission de titres de créance ou de participation, d'opérations de fusion et acquisition, de la conclusion de partenariats ou de collaborations de recherche additionnels ou de la cession d'actifs.

La Société est d'avis qu'elle dispose de sources de financement adéquates pour poursuivre ses activités de recherche et de développement et ses activités courantes, et surveillera le niveau de son encaisse à mesure que les ventes et les activités de commercialisation s'intensifieront.

## 16. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Au 31 octobre 2011, la Société avait des obligations en vertu de baux échéant en 2016. Les loyers annuels minimaux à payer relativement à ces baux pour les cinq prochains exercices sont les suivants : 81 830 \$ en 2012, 81 830 \$ en 2013, 81 830 \$ en 2014, 81 830 en 2015 et 40 913 \$ en 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Société a conclu un contrat de licence avec CC Health LLC, une filiale de Signal Genetics, concernant certains droits de propriété intellectuelle. La Société pourrait devoir octroyer des actions ordinaires de DiagnoCure inc. d'une valeur de 4 000 000 \$ US si certaines conditions du contrat ne sont pas satisfaites.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2007, la Société a conclu des contrats de licence avec des tiers concernant certains droits de propriété intellectuelle. Ces contrats ont une durée initiale de dix ans. La Société s'est engagée à verser des redevances sur la vente des produits découlant des technologies sous-jacentes et à effectuer des paiements à l'atteinte d'étapes, s'il y a lieu. Les redevances que la Société pourrait devoir verser représentent de 5 % à 10 % des ventes nettes et 30 % des produits tirés des sous-licences. Le total des paiements d'étape que la Société pourrait devoir verser au cours des prochains exercices s'élève à 2 125 000 \$.

La Société conclut de manière périodique des contrats de recherche ou des alliances stratégiques avec des tiers, qui comportent des dispositions en matière d'indemnisation habituelles dans le secteur. Ces garanties exigent généralement que la Société offre une indemnisation aux tiers pour certains dommages-intérêts découlant de ces opérations. Dans certains cas, le maximum possible des paiements futurs pouvant être exigé en vertu de ces dispositions en matière d'indemnisation n'est pas limité, et, en règle générale, ces dispositions ne se terminent pas à la fin des engagements sous-jacents. La nature des obligations en matière d'indemnisation au titre de la propriété intellectuelle empêche la Société d'effectuer une estimation raisonnable du maximum possible qu'elle pourrait devoir déboursier. À ce jour, la Société n'a versé aucune indemnisation en vertu de ces engagements, et aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés relativement à ces dispositions.

## 17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des états financiers de l'exercice 2010 ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

# INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

## Conseil d'administration

Yves Fradet, M.D., F.R.C.S.(c)  
Président du Conseil,  
DiagnoCure inc.

Michel E. Côté<sup>2</sup>  
Administrateur de sociétés

Paul Gobeil, FCA<sup>1</sup>  
Vice-président du Conseil,  
Metro inc.

Alain G. Michel<sup>1</sup>  
Président du Conseil,  
Groupe Cari-All inc.

Louise Proulx, Ph.D.<sup>1</sup>  
Vice-présidente et directrice générale,  
Vertex Pharmaceuticals (Canada) inc.

Mario Thomas, Ph.D.<sup>2</sup>  
Vice-président principal,  
Centres d'excellence de l'Ontario, inc.

Vincent R. Zurawski, Jr., Ph.D.<sup>2</sup>  
Président et Chef de la direction,  
Avraham Pharmaceuticals Ltd.

*1 Comité de vérification et de gestion des risques*

*2 Comité de régie d'entreprise, de ressources  
humaines et de nominations*

## Direction et exploitation

Yves Fradet, M.D., F.R.C.S.(c)  
Président et Chef des affaires médicales

Chantal Miklosi, MBA  
Chef de la direction financière

## Renseignements généraux

### DiagnoCure inc.

4535, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 250  
Québec (Québec) G1P 2J7 Canada

Téléphone : (418) 527-6100  
Télécopieur : (418) 527-0240

communications@diagnocure.com  
www.diagnocure.com

## Bourse des valeurs mobilières

Les actions ordinaires sont inscrites à la  
Bourse de Toronto sous le symbole CUR.



4535, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 250  
Québec (Québec) G1P 2J7 Canada

T : (418) 527-6100  
F : (418) 527-0240

[communications@diagnocure.com](mailto:communications@diagnocure.com)  
[www.diagnocure.com](http://www.diagnocure.com)